



## Check-list de conformité avec le RGPD en 6 étapes

### Mon entreprise est-elle conforme au RGPD ?

Lorsque le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur, presque toutes les entreprises y travaillaient consciencieusement. Mais après le 25 mai 2018, beaucoup ont relâché leurs efforts. Et c'est dommage, car nous utilisons de plus en plus nos données et les problèmes de confidentialité font régulièrement la une des journaux. Le RGPD exige de maintenir nos efforts en permanence. Gardez donc cette liste sous la main et consultez-la régulièrement.



#### 1. Dans mon entreprise, tout le monde connaît les principes de base du RGPD et les respecte

Cela n'a pas tellement d'importance, pensez-vous peut-être. Mais c'est une erreur. Le RGPD nous concerne tous : employés, freelances, fournisseurs... Toute personne qui traite des données personnelles. Or, un problème relatif au RGPD peut surgir d'un angle mort. Par conséquent, établissez une stratégie solide et expliquez clairement votre politique à toutes les personnes concernées.

Tous vos collaborateurs qui traitent d'une manière ou d'une autre des données personnelles devraient suivre une formation relative au RGPD. Il s'agit le plus souvent des employés des départements RH et marketing, le service des réclamations et le service clients.

**CONSEIL !** Montrez [cette vidéo](#) à vos nouveaux collaborateurs. Ils seront ainsi d'emblée au fait du RGPD.



# Check-list de conformité avec le RGPD en 6 étapes

## 2. Tous les documents contenant des données personnelles sont conformes au RGPD

### • Politique et déclaration de confidentialité

Celles-ci doivent reprendre les coordonnées du responsable du traitement des données et du DPO, les fondements légaux du traitement...

**CONSEIL ! Pas encore tout à fait prêt(e) ?**  
Téléchargez notre check-list pratique sur la [politique de confidentialité RGPD](#).

### • Politique en matière de cookies

Le RGPD exige aussi d'être parfaitement clair. Il stipule que pour chaque cookie qu'un visiteur peut identifier, il ou elle doit donner son consentement séparément. Veillez donc à ce que votre politique en matière de cookies soit aussi limpide que possible.

### • Contrats

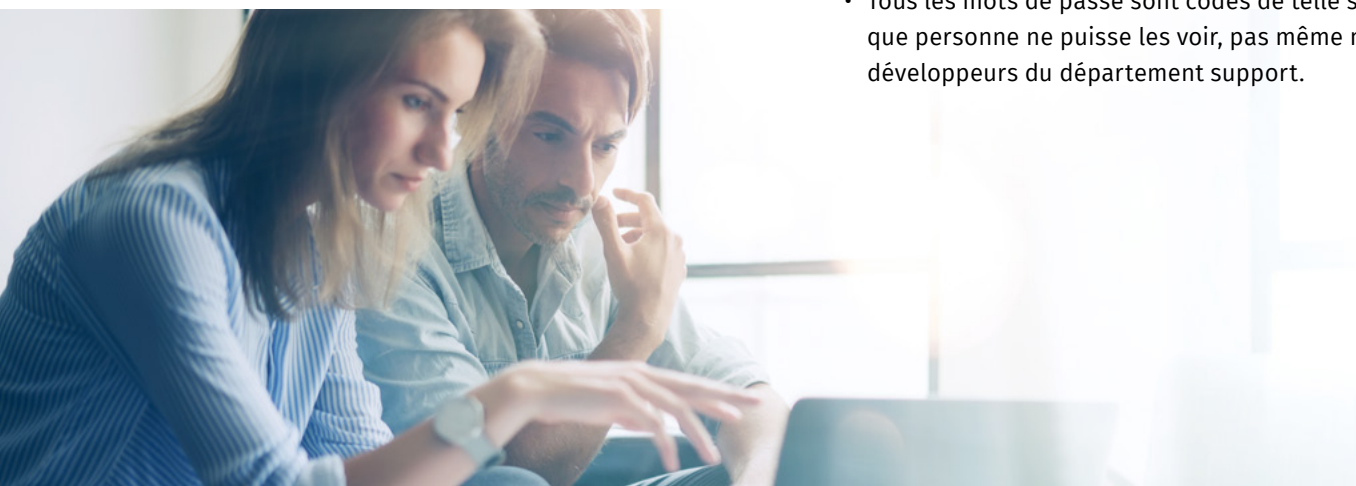
Mes contrats avec les employés, freelances, fournisseurs, clients... sont mis à jour : clauses d'opt-in, clause de confidentialité, conditions générales...

## 3. Mes procédures internes sont alignées sur les directives du RGPD

- Je retrouve immédiatement les demandes de consultation, de suppression, de rectification ou de limitation du traitement de leurs données émanant des personnes concernées.
- Je respecte leur droit relatif à la transférabilité des données.
- Je sais comment je dois réagir en cas de fuite de données ou d'atteinte aux données personnelles.
- Je sais quand et comment je dois avertir l'Autorité de protection des données et les personnes concernées.
- Ma politique d'opt-in est conforme au RGPD.
- Je peux effectuer une DPIA (Data Protection Impact Assessment) et je sais quand je dois le faire.
- Je sais comment réagir lors d'un contrôle ou d'une demande de l'Autorité de protection des données.
- Je dispose de procédures d'évaluation de la sécurité informatique, des registres des données et des politiques.
- Je dispose d'un organigramme de confidentialité.
- Je sais quelles sont les compétences dont chaque rôle dispose.

## 4. Tous mes logiciels sont protégés

- Personne ne peut pirater, voler ou voir accidentellement les données de connexion.
- Tous les mots de passe sont codés de telle sorte que personne ne puisse les voir, pas même mes développeurs du département support.



# Check-list de conformité avec le RGPD en 6 étapes

## 5. Mes données personnelles sont correctement répertoriées dans un registre des données. Cela veut dire qu'elles contiennent les éléments suivants :

- le nom et les coordonnées du responsable du traitement et des éventuels sous-traitants ;
- la nature des données traitées, subdivisées en catégories ;
- une catégorie 'données sensibles' ;
- les raisons pour lesquelles vous traitez les données et ce que vous en faites (finalité et fondement juridique) ;
- l'endroit où vous conservez les données ;
- si et à qui vous transférez les données ;
- qui a accès aux données et quelles mesures de protection sont prises par ces personnes ;
- jusqu'à quand vous utilisez ou conservez les données, pour chaque catégorie ;
- comment vous protégez les données.

**CONSEIL !** Vous ne savez plus exactement ce que sont les données personnelles ? Consultez notre document '[Données personnelles RGPD](#)'.

## 6. Mes processus et procédures RGPD sont au point

- Je réponds à toute demande des personnes concernées, dans un délai d'un mois.
- Je documente les fuites de données, les évalue et en assure le suivi.

*En cas de fuites de données, nous pensons principalement à des intentions malveillantes telles que le hacking, les logiciels de rançon et le vol. En réalité, les fuites de données sont généralement la conséquence d'une erreur humaine : quelqu'un perd une clé USB, publie accidentellement des données personnelles sur une page web non sécurisée, le système informatique se plante...*

- J'évalue en permanence et systématiquement la conformité de mes procédures, de la sécurité informatique et des contrats.

**Vous voulez être en totale conformité avec le RGPD, sans le moindre souci ? Lancez-vous et prenez une [omnium RGPD](#) !**

